

## PRÉSERVER ET DÉFENDRE NOTRE COMMERCE

Le rayonnement, le dynamisme, l'esthétique du centre ville sont des atouts indéniables et des enjeux stratégiques majeurs pour Lisieux. C'est pourquoi la municipalité s'est engagée dans un projet de réaménagement global et ambitieux ayant pour but de **renforcer l'attractivité touristique, commerciale et culturelle du centre ville.**

Pour mener à bien cette opération, la Ville a lancé une étude associant les représentants des commerçants (Chambre de Commerce et d'Industrie, PRO COM, ...). **Nous avons à cœur de préserver et défendre vos intérêts.** A ce titre, comme nous l'avons déjà indiqué dans la « Lettre aux commerçants » de juin 2010, nous souhaitons aussi vous **rappeler les risques d'escroqueries auquel vous êtes exposés.** En effet, certains organismes engagent des commerciaux qui vous démarchent afin de vendre des espaces publicitaires pour tous types de supports (magazines, plans de la ville, sites internet, etc.).

Sachez donc que les démarchages commerciaux sous couvert de la Ville sont très rares : l'un d'entre eux est effectué par les EDITIONS NORSUD, régisseur publicitaire chargé de la réalisation des guides pratiques municipaux.

Sachez aussi que les organismes qui vous contactent au nom de la Ville doivent posséder une lettre accréditive signée par M. le Maire avec le cachet de la Ville.

En cas de doute, avant de signer un bon de commande, nous vous conseillons donc de contacter notre service.

### **Ariane POYNARD**

*Adjoint au Maire en charge des Relations avec les Commerçants et Artisans, Emploi, Tourisme, Jumelages et Pèlerinage*

### **Bernard AUBRIL**

*Maire de la Ville de Lisieux  
Président de la Communauté de Communes Lisieux-Pays d'Auge*

## 98<sup>ème</sup> ÉDITION DU TOUR DE FRANCE

Le 7 juillet prochain, le Tour de France s'arrêtera à Lisieux qui accueillera pour la 4<sup>ème</sup> fois les coureurs du Tour. A cette occasion, **LCL de Lisieux organise un jeu concours à destination des commerçants** mais aussi de leurs clients, en partenariat avec la Ville de Lisieux, la CCI et l'association des commerçants PRO COM.

La Municipalité encourage bien sûr la participation du plus grand nombre de commerçants lexoviens à cet événement.

**Jouez donc avec votre imagination et participez en décorant votre vitrine du 1<sup>er</sup> au 30 juin sur le thème « Aux couleurs du TOUR ».** La vitrine doit attirer l'œil du passant ! Des tee-shirt et casquettes seront à votre disposition à l'Espace Victor Hugo, service « Relations avec les commerçants et artisans » dès le 15 mai.

Des étudiants de première année de l'IUT de Lisieux viendront vous rencontrer à partir du 10 mai. Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous leur réserverez.

La remise des lots aura lieu le 7 juillet au soir.



## LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

**Jeudi 23 juin 2011**

**Rencontre des élus avec les commerçants et artisans**  
19h30 – Grands salons de l'Hôtel de Ville

**Du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2011**

**Inscription au Concours Communal des Balcons Fleuris**  
L'objectif est d'encourager les habitants mais aussi les commerçants à embellir leur cadre de vie quotidien et réjouir l'œil des passants.

C'est une action qui mobilise chaque année environ 400 participants.

Ainsi, plus les Lexoviens seront sensibles au fleurissement de leur ville, plus il y fera bon vivre et séjourner grâce à un cadre de vie agréable et à un environnement soigné...

Les résultats seront proclamés lors d'une réception à l'Espace Victor Hugo le jeudi 6 octobre 2011.

**Du 2 au 4 juin 2011**

**33<sup>ème</sup> rassemblement International de motos Goldwing**

A l'occasion du week-end de l'Ascension, Lisieux Pays d'Auge va accueillir le 33<sup>ème</sup> rassemblement International de motos Goldwing.

Environ 1.200 motos (près de 2.000 personnes) qui attendues à Lisieux. Cette manifestation, organisée par la Fédération des Goldwing Club de France, se tiendra principalement au Parc des Expositions, lieu de rassemblement et de convivialité des participants.

Mais le public pourra admirer ces motos à l'occasion d'un défilé nocturne dans les rues de Lisieux suivi d'un show, place de la République, le jeudi 2 juin, à partir de 21h30, ainsi que le samedi en fin d'après-midi.

En dehors de ces deux moments, certains motards viendront en ville, créant ainsi une animation naturelle supplémentaire.

Nous souhaitons bien évidemment que les commerçants de Lisieux puissent profiter de cet événement.

*Pour tous renseignements (Office de Tourisme) :*  
02.31.48.18.10

**Du 12 au 13 juin 2011**

**Festy-Braderie de Lisieux**

L'association des commerçants lexoviens PRO COM organise, en partenariat avec la Ville de Lisieux et la Chambre de Commerce et d'Industrie, Festy Braderie les dimanche 12 et lundi 13 juin 2011.

Grande manifestation familiale, ludique, pédagogique et commerciale, à notoriété régionale, cette manifestation se tiendra place F. Mitterrand, place du 8 Mai, rue des Mathurins, rue Pont Mortain (partie piétonne) et place de la République.

*Pour tous renseignements (PRO COM) :* 02.31.48.19.19

## TERRASSES ET ÉTALAGES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la gestion des autorisations d'occupation du domaine public et la perception des droits de place ont été transférées de la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge à la Ville de Lisieux.

Toute occupation du domaine public est soumise à autorisation municipale et à perception d'un droit de place. Cette autorisation est nécessaire pour tout commerçant, artisan ou industriel, qui implante sur le domaine public de la commune une terrasse, un étalage, ou un panneau publicitaire.

Par conséquent, vous devez retirer un dossier auprès du service « Relations avec les Commerçants et Artisans, Emploi, Tourisme, Jumelages et Pèlerinage », situé à l'Espace Victor Hugo, place Boudin Desvergées.

Les autorisations d'occupation du domaine public sont renouvelables chaque année via un formulaire transmis par la Ville à chaque commerçant concerné.

**Important : La terrasse doit respecter l'alignement de l'établissement dont elle dépend.**

Toute demande est à adresser à la Mairie de Lisieux, service « Relations avec les Commerçants et Artisans, Emploi, Tourisme, Jumelages et Pèlerinage », 21 rue Henry Chéron BP 87222 14107 LISIEUX Cedex.  
Tél. 02.31.48.41.58

## RAPPEL

**LE DÉPOT D'UNE DÉCLARATION PRÉALABLE EN CAS DE POSE D'ENSEIGNE**

Vous êtes commerçant et souhaitez installer ou modifier une enseigne commerciale.

Dans ce cas, la réglementation impose l'obtention d'une autorisation écrite préalable délivrée par la Mairie (après avis de l'Architecte des Bâtiments de France dans certains secteurs).

**Si votre projet impacte l'aspect extérieur du bâtiment (enseigne, ravalement, changement de menuiseries,...)**

avant de débiter les travaux, vous devez contacter le service « Aménagement Urbain » de la Ville de Lisieux rue René Barthélémy, au 02.31.48.41.41. Vous pouvez également télécharger le formulaire de déclaration préalable sur le site Internet de la Ville de Lisieux via mairie pratique, démarches en ligne et urbanisme.

**Si votre projet impacte l'intérieur du bâtiment,** un dossier spécifique pour les établissements recevant du public est peut être nécessaire.

Contactez le service « Sécurité ERP-IGH » aux Services Techniques de la Ville de Lisieux rue René Barthélémy, 02.31.48.41.41.

**Pour toute information votre contact :**

**Véronique LEREBOURS**

Tél. : 02 31 48 41 58 - vlerebours@ville-lisieux.fr  
Hôtel de Ville – 21 rue Henry Chéron – BP 87222  
14107 Lisieux Cedex - www.ville-lisieux.fr